

Chloroform

472476-2.5L

Version 1.3

Date de révision
05.09.2018

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit : Chloroform

FDS-nombre : 000000020125

Type de produit : Substance

Remarques : SDS conformément à l'Art. 31 du Règlement (CE) 1907/2006.

Nom Chimique : trichlorométhane; chloroforme

No.-Index : 602-006-00-4

Numéro d'Enregistrement REACH : 01-2119486657-20

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du mélange : Substances chimiques de laboratoire

Utilisations déconseillées : aucun(e)

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société	Honeywell Specialty Chemicals Seelze GmbH Wunstorfer Straße 40 30926 Seelze Allemagne	Honeywell International, Inc. 115 Tabor Road Morris Plains, NJ 07950-2546 USA
Téléphone	: (49) 5137-999 0	
Téléfax	: (49) 5137-999 123	
Pour plus d'informations, veuillez prendre contact avec:	: PMTEU Product Stewardship: SafetyDataSheet@Honeywell.com	

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence : +1-703-527-3887 (ChemTrec-Transport)
+1-303-389-1414 (Medical)

Pays Poison Control Center : voir le chapitre 15.1
basé

Chloroform

472476-2.5L

Version 1.3

Date de révision
05.09.2018

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008

Toxicité aiguë Catégorie 4 - Oral(e)
H302 Nocif en cas d'ingestion.
Toxicité aiguë Catégorie 3 - Inhalation
H331 Toxique par inhalation.
Irritation cutanée Catégorie 2
H315 Provoque une irritation cutanée.
Irritation oculaire Catégorie 2
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique Catégorie 3
H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée Catégorie 1
H372 Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée en cas d'ingestion et inhalation.
Cancérogénicité Catégorie 2
H351 Susceptible de provoquer le cancer.
Toxicité pour la reproduction Catégorie 2
H361d Susceptible de nuire au fœtus.

2.2. Éléments d'étiquetage

RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008

Pictogrammes de danger :  

Mention d'avertissement : Danger

Mentions de danger	H302	Nocif en cas d'ingestion.
	H315	Provoque une irritation cutanée.
	H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
	H331	Toxique par inhalation.
	H336	Peut provoquer somnolence ou vertiges.
	H351	Susceptible de provoquer le cancer.
	H361d	Susceptible de nuire au fœtus.
	H372	Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée en cas d'ingestion et inhalation.

Conseils de prudence : P260 Ne pas respirer les poussières/ fumées/

Chloroform

472476-2.5L

Version 1.3

Date de révision
05.09.2018

P280	gaz/ brouillards/ vapeurs/ aérosols. Porter des gants/vêtements de protection/ équipement de protection des yeux/du visage.
P284	Lorsque la ventilation du local est insuffisante porter un équipement de protection respiratoire.
P301 + P330 + P331	EN CAS D'INGESTION: rincer la bouche. NE PAS faire vomir.
P302 + P352	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau.
P304 + P340	EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.
P305 + P351 + P338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P308 + P313	EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin.

2.3. Autres dangers

Le feu ou une chaleur intense peuvent entraîner la rupture de l'emballage. Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.1. Substance

Nom Chimique	No.-CAS No.-Index Numéro d'Enregistrement REACH No.-CE	Classification 1272/2008	Concentration	Remarques
trichlorométhane; chloroforme	67-66-3 602-006-00-4 01-2119486657-20 200-663-8	Acute Tox. 4; H302 Acute Tox. 3; H331 Skin Irrit. 2; H315 Eye Irrit. 2; H319 Carc. 2; H351 Repr. 2; H361d	< 100 %	1*

Chloroform

472476-2.5L

Version 1.3

Date de révision
05.09.2018

		STOT RE 1; H372 STOT SE 3; H336		
--	--	------------------------------------	--	--

1* - Pour connaître les limites de concentration spécifiques, reportez-vous aux annexes 1272/2008

3.2. Mélange

Non applicable

Les limites d'exposition professionnelle, quand elles sont disponibles, sont énumérées à la section 8.
Pour le texte complet des Phrases-H mentionnées dans ce chapitre, voir section 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

Conseils généraux:

Le secouriste doit se protéger. S'éloigner de la zone dangereuse. Enlever immédiatement tout vêtement souillé.

Inhalation:

En cas d'inhalation, déplacer à l'air frais. Coucher la personne concernée et la maintenir au chaud.
Appeler un médecin.

Contact avec la peau:

Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec de l'eau. Appeler un médecin en cas d'apparition d'une irritation qui persiste.

Contact avec les yeux:

Protéger l'oeil intact. En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.

Ingestion:

Se rincer la bouche à l'eau. En cas d'ingestion, faire boire de l'eau. Ne PAS faire vomir. Appeler immédiatement un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

donnée non disponible

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

donnée non disponible

Pour plus de détails sur les conséquences en termes de santé et les symptômes, reportez-vous à la section 11. :

Chloroform

472476-2.5L

Version 1.3

Date de révision
05.09.2018

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés:

Eau pulvérisée

Mousse

Dioxyde de carbone (CO₂)

Produits extincteurs en poudre

Moyen d'extinction à ne pas utiliser pour des raisons de sécurité:

Jet d'eau à grand débit

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

En cas d'incendie, il peut se produire un dégagement de (d'):

Oxydes de carbone

Phosgène

Chlorure d'hydrogène gazeux

5.3. Conseils aux pompiers

En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire autonome.

Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement voisin.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Assurer une ventilation adéquate. Évacuer le personnel vers des endroits sûrs. Porter un équipement de protection. Tenir à l'écart les personnes sans protection.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Éviter un déversement ou une fuite supplémentaire, si cela est possible sans danger. Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts. Ne pas laisser pénétrer l'eau d'extinction contaminée dans les égouts ou les cours d'eau.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Enlever avec un absorbant inerte.

Transporter sur le site d'élimination dans des récipients bien fermés.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Équipement de protection individuel, voir section 8.

Chloroform

472476-2.5L

Version 1.3

Date de révision
05.09.2018

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils pour une manipulation sans danger:

Porter un équipement de protection individuel. N'utiliser qu'avec une ventilation adéquate.

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion:

Mesures préventives habituelles pour la protection contre l'incendie.

Mesures d'hygiène:

Entreposer séparément les vêtements de travail. Enlever immédiatement tout vêtement souillé. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Information supplémentaire sur les conditions de stockage:

Conserver dans le conteneur d'origine. Tenir les récipients bien fermés dans un endroit frais et bien aéré.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

aucune donnée supplémentaire est disponible

Chloroform

472476-2.5L

Version 1.3

Date de révision
05.09.2018

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Limites d'exposition professionnelle

Composants	Base / Valeur	Valeur / Type d'exposition	Facteur de dépassement	Remarques
trichlorométhane; chloroforme	INRS (FR) VME	10 mg/m3 2 ppm		
trichlorométhane; chloroforme	INRS (FR) SKIN_DES			Peut être absorbé par la peau.
trichlorométhane; chloroforme	INRS (FR) SKIN_DES			Peut être absorbé par la peau.
trichlorométhane; chloroforme	INRS (FR) VME	10 mg/m3 2 ppm		Règlement impératif (VRC)
trichlorométhane; chloroforme	EU ELV SKIN_DES			Peut être absorbé par la peau.
trichlorométhane; chloroforme	EU ELV TWA	10 mg/m3 2 ppm		Indicatif
trichlorométhane; chloroforme	INRS (FR) VLE	250 mg/m3 50 ppm		Valeur limité

VME - Valeur limite de moyenne d'exposition professionnelle (VME):

SKIN_DES - Désignation de la peau :

TWA - Valeur limite de moyenne d'exposition

VLE - Valeur limite d'exposition à court terme (VLE):

Valeurs DNEL/PNEC

Composant	Utilisation finale/ incidence	Durée d'exposition	Valeur	Voies d'exposition	Remarques
trichlorométhane; chloroforme	Travailleurs / Long terme - effets systémiques		2,5 mg/m3	Inhalation	
trichlorométhane; chloroforme	Travailleurs / Aigu - effets systémiques		333 mg/m3	Inhalation	
trichlorométhane; chloroforme	Travailleurs / Long terme - effets locaux		2,5 mg/m3	Inhalation	
trichlorométhane; chloroforme	Travailleurs / Long terme -		0,94mg/kg bw/d	Contact avec la peau	

Chloroform

472476-2.5L

Version 1.3

Date de révision
05.09.2018

	effets systémiques				
trichlorométhane; chloroforme	Consommateurs / Long terme - effets systémiques		0,18 mg/m3	Inhalation	

Composant	Compartiment de l'environnement / Valeur	Remarques
trichlorométhane; chloroforme	Eau douce: 0,146 mg/l	Assessment factor: 10
trichlorométhane; chloroforme	Eau de mer: 0,015 mg/l	Assessment factor: 100
trichlorométhane; chloroforme	Station de traitement des eaux usées: 0,048 mg/l	Assessment factor: 10
trichlorométhane; chloroforme	Sédiment d'eau douce: 0,45 mg/kg dw	Assessment factor: 10
trichlorométhane; chloroforme	Sédiment marin: 0,09 mg/kg dw	Assessment factor: 50
trichlorométhane; chloroforme	Sol: 0,56 mg/kg dw	

8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôle de l'exposition professionnelle

Ne pas respirer les vapeurs ou le brouillard de pulvérisation.

Les équipements de protection personnelle doivent répondre aux normes EN en vigueur: protection respiratoire EN 136, 140, 149; protection ophtalmique EN 166; vêtements de protection EN 340, 463, 468, 943-1, 943-2; gants protecteurs EN 374,511; godillots protecteurs EN-ISO 20345.

Mesures d'ordre technique

Utiliser avec une ventilation avec extraction à la source.

Équipement de protection individuelle

Protection respiratoire:

En cas de formation de vapeurs, utiliser un respirateur avec un filtre homologué.

Protection des mains:

Matière des gants: Viton (R)

délai de rupture: > 480 min

Épaisseur du gant: 0,7 mm

Vitoject® 890

Les gants doivent être contrôlés avant l'utilisation.

Chloroform

472476-2.5L

Version 1.3

Date de révision
05.09.2018

Remplacer en cas d'usure.

Remarques: Note supplémentaire: Les Spécifications sont basées sur les informations ou elles ont été obtenues par des substances similaires par analogie.

En vue des conditions diverses (température, tension) il faut considérer que l'utilisation du gant à résistance chimique peut être considérablement plus courte que le temps de perméation déterminé conformément EN 374.

Les conditions actuelles de l'utilisation pratique sont souvent en déviation aux conditions standardisées conformément à l'EN 374. Pour cette raison, le producteur des gants à résistance chimique conseille de ne pas utiliser les gants au delà de 50% du temps de perméation recommandé.

Les instructions d'utilisation du fournisseur des gants doivent être observées à cause d'une grande diversité de types de gants.

Des gants conformes à l'EN 374 sont disponibles chez entre autres KCL GmbH, D-36124 Eichenzell, Vertrieb@kcl.de

Protection des yeux:

Lunettes de protection chimique

Protection de la peau et du corps:

Vêtement de protection

Porter un équipement de protection adéquat.

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

À manipuler conformément aux réglementations environnementales locales et aux bonnes pratiques industrielles.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Forme	: liquide
Couleur	: incolore
Odeur	: douce
poids moléculaire	: 119,38 g/mol
Point/intervalle de fusion	: -61,3 °C
Point/intervalle d'ébullition	: 61 °C à 1.013 hPa
Point d'éclair	: Non applicable
Température d'inflammation	: > 650 °C

Chloroform

472476-2.5L

Version 1.3

Date de révision
05.09.2018

Limite d'explosivité, inférieure	: Non applicable
Limite d'explosivité, supérieure	: Non applicable
Pression de vapeur	: 211 hPa à 20 °C
Densité	: 1,485 g/cm ³ à 20 °C
Viscosité, dynamique	: 0,56 mPa.s à 20 °C
Hydrosolubilité	: 0,8 g/l à 20 °C
Solubilité dans d'autres solvants	: soluble
Coefficient de partage: n-octanol/eau	: log Pow 1,97 à: 20 °C
Densité de vapeur relative	: 4,12

9.2 Autres informations

Ce produit n'est pas inflammable.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Stable dans les conditions recommandées de stockage.

10.2. Stabilité chimique

A la pression atmosphérique, le produit ne se décompose pas lors de la distillation.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Une polymérisation dangereuse ne se produit pas.

10.4. Conditions à éviter

donnée non disponible

10.5. Matières incompatibles

Chloroform

472476-2.5L

Version 1.3

Date de révision
05.09.2018

Peut attaquer les matières plastiques.
Oxydants forts
Réagit au contact des métaux en poudre.
Métaux alcalins
Métaux alcalino-terreux
Des bases fortes

10.6. Produits de décomposition dangereux

En cas d'incendie des produits de décomposition dangereux peuvent se former, comme:
Oxydes de carbone
Phosgène
Chlorure d'hydrogène gazeux

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë par voie orale:

DL50

Espèce: Rat

sexe: mâle

Valeur: 908 mg/kg

Méthode: OCDE Ligne directrice 401

DL50

Espèce: Rat

sexe: femelle

Valeur: 1.117 mg/kg

Méthode: OCDE Ligne directrice 401

Toxicité aiguë par voie cutanée:

donnée non disponible

Toxicité aiguë par inhalation:

donnée non disponible

Irritation de la peau:

donnée non disponible

Irritation des yeux:

donnée non disponible

Sensibilisation respiratoire ou cutanée:

Test de Maximalisation

Espèce: Cochon d'Inde

Classification: non sensibilisant

Chloroform

472476-2.5L

Version 1.3

Date de révision
05.09.2018

Méthode: 92/69, B.6 CEE

#Mouse local lymph node assay

Espèce: Cochon d'Inde

Classification: non sensibilisant

Toxicité à dose répétée:

Espèce: Rat

Durée d'exposition: 28 jr

NOAEL 34 mg/kg

Mutagénicité sur les cellules germinales:

Méthode d'Essai: Test de Ames

Résultat: négatif

Méthode d'Essai: Test du micronucleus in vivo

Méthode: OCDE Ligne directrice 474

Résultat: négatif

Méthode d'Essai: Synthèse DNA non programmée

Méthode: Ligne directrice 486 de l'OCDE pour les essais

Résultat: négatif

Danger par aspiration:

donnée non disponible

Autres informations:

Le solvant dessèche la peau.

L'inhalation de vapeur de solvant à haute concentration a un effet narcotique.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Toxicité pour le poisson:

CL50

Essai en dynamique

Espèce: Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)

Valeur: 18 mg/l

Durée d'exposition: 96 h

Toxicité des plantes aquatiques:

CE50r

Essai en statique

Espèce: Algues

Chloroform

472476-2.5L

Version 1.3

Date de révision
05.09.2018

Valeur: 13,3 mg/l

Toxicité pour les microorganismes:

CE50

Espèce: Nitrosomonas sp

Valeur: 0,48 mg/l

Durée d'exposition: 24 h

Toxicité pour les invertébrés aquatiques:

CE50

Essai en statique

Espèce: Crassostrea gigas

Valeur: 152,5 mg/l

Durée d'exposition: 48 h

12.2. Persistance et dégradabilité

Biodégradabilité:

Résultat: Difficilement biodégradable.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

donnée non disponible

12.4. Mobilité dans le sol

donnée non disponible

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Cette substance n'est pas considérée comme persistante, bioaccumulable et toxique (PBT).

Cette substance n'est pas considérée comme très persistante et très bioaccumulable (vPvB).

12.6. Autres effets néfastes

Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Produit:

Éliminer en conformité avec les réglementations en vigueur.

Emballages:

Chloroform

472476-2.5L

Version 1.3

Date de révision
05.09.2018

Respecter les prescriptions légales relatives à la ré-utilisation et l'enlèvement des déchets des emballages utilisés

Information supplémentaire:

Dispositions relatives aux déchets:

Directive 2006/12/CE; Directive 2008/98/CE

CE Règlement No. 1013/2006

Équipement de protection individuel, voir section 8.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

ADR/RID

UN Numéro	: 1888
Description des marchandises	: CHLOROFORME
Classe	: 6.1
Groupe d'emballage	: III
Code de classification	: T1
Numéro d'identification du danger	: 60
Étiquettes ADR/RID	: 6.1
Dangereux pour l'environnement	: non

IATA

UN Numéro	: 1888
Description des marchandises	: Chloroform
Classe	: 6.1
Groupe d'emballage	: III
Étiquettes de danger	: 6.1

IMDG

UN Numéro	: 1888
Description des marchandises	: CHLOROFORM
Classe	: 6.1
Groupe d'emballage	: III
Étiquettes de danger	: 6.1
No EMS Numéro	: F-A, S-A
Polluant marin	: non

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Chloroform

472476-2.5L

Version 1.3

Date de révision
05.09.2018

Base	Valeur	Remarques
Règlement (CE) n° 1907/2008, annexe XVII		Ce produit contient un ingrédient conforme de l'Annexe XVII de la Réglementation REACH 1907/2006/CE.

Base	Valeur	Remarques
Directive 2012/18/CE Listed in Regulation : H2: ITOXICITÉ AIGUË	Amount 1: 50.000 kg Amount 2: 200.000 kg	

Centre de contrôle de poison

Pays	Numéro de téléphone
Autriche	+4314064343
Belgique	070 245245
Bulgarie	(+35929154233
Croatie	(+3851)23-48-342
Chypre	n'est disponible
République Tchèque	+420224919293; +420224915402
Danemark	82121212
Estonie	16662; (+372)6269390
Finlande	9471977
France	+33(0)145425959
Grèce	n'est disponible
Hongrie	(+36-80)201-199
Islande	5432222
Irlande	+353(1)8092166
Italie	+39 0649906140
Allemagne	Berlin : 030/19240
	Bonn : 0228/19240
	Erfurt : 0361/730730
	Fribourg : 0761/19240
	Göttingen : 0551/19240

Pays	Numéro de téléphone
Liechtenstein	n'est disponible
Lituanie	+370532362052
Luxembourg	070245245; (+352)80002-5500
Malta	n'est disponible
Pays-Bas	030-2748888
Norvège	22591300
Pologne	n'est disponible
Portugal	808250143
Roumanie	n'est disponible
Slovaquie (NTIC)	+421 2 54 774 166
Slovénie	n'est disponible
Espagne	+34915620420
Suède	112 (begär Giftinformation);+46104566786
Suisse	145
Royaume Uni	n'est disponible

Chloroform

472476-2.5L

Version 1.3

Date de révision
05.09.2018

	Homburg : 06841/19240
	Mainz : 06131/19240
	Munich : 089/19240
Lettonie	+37167042473

Autres informations relatives au stockage

Loi des États-Unis réglementant les substances toxiques
Dans l'inventaire TSCA

Australie. Industrial Chemical (Notification and Assessment) Act
Listé ou en conformité avec l'inventaire

Canada Loi canadienne sur la protection de l'environnement (LCPE) Liste intérieure des substances (LIS)

Tous les composants de ce produit sont sur la liste canadienne LIS

Japon. Kashin-Hou Law List
Listé ou en conformité avec l'inventaire

Corée. Inventaire existant des produits chimiques (KECI)
Listé ou en conformité avec l'inventaire

Philippines. The Toxic Substances and Hazardous and Nuclear Waste Control Act
Listé ou en conformité avec l'inventaire

Chine. Inventory of Existing Chemical Substances
Listé ou en conformité avec l'inventaire

New Zealand. Inventory of Chemicals (NZIoC), as published by ERMA New Zealand
Listé ou en conformité avec l'inventaire

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Une Évaluation de la Sécurité Chimique n'a pas été faite.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Texte des mentions de danger (H) référée dans le titre 3

trichlorométhane; chloroforme	:	H302	Nocif en cas d'ingestion.
		H315	Provoque une irritation cutanée.
		H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
		H331	Toxique par inhalation.

Chloroform

472476-2.5L

Version 1.3

Date de révision
05.09.2018

H351	Susceptible de provoquer le cancer.
H361d	Susceptible de nuire au fœtus.
H336	Peut provoquer somnolence ou vertiges.
H372	Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée en cas d'ingestion et inhalation.

Information supplémentaire

Tous les Règlements et Directives réfèrent aux versions amendées.

Les traits verticaux sur le bord gauche indiquent les modifications pertinentes par rapport à la version précédente.

Abréviations :

CE Communauté Européenne

CAS Chemical Abstracts Service

DNEL Derived no effect level

PNEC Predicted no effect level

vPvB Very persistent and very bioaccumulative substance

PBT Persistent, bioaccumulative und toxic substance

Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommément désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication. Il revient exclusivement à l'utilisateur de déterminer l'appropriation des matières.

Les informations fournies ne sont pas conçues comme une garantie des caractéristiques.